

# Combat pour la vie

Publié le 1 novembre 2004  
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)  
4 minutes

---

*Le plus simple, le plus évident, le plus efficace, après réflexion, consistait à donner des exemples d'actions qui ont réussi à un niveau ou à un autre. C'est pourquoi nous proposons trois articles sur des actions au Portugal, en Argentine et aux Etats-Unis.*

L'avortement, nous le savons bien, est un grave péché contre Dieu, un crime (homicide) contre l'être humain que l'on assassine, une lourde faute à l'égard de la société, que l'on lèse de diverses façons, notamment en la privant d'un de ses futurs membres, un drame enfin pour la femme, pour la mère qui en est la complice et, le plus souvent, la victime.

Nous savons aussi que, chaque année, environ 200 000 avortements se commettent dans notre pays, ce qui représente une catastrophe spirituelle, morale et humaine majeure. Ce crime social massif et continu attire sur nous les malédictions divines.

Et pourtant... Et pourtant, nous ne faisons pas grand-chose de concret contre cette situation dramatique. Sans doute déplorons-nous ce drame de l'avortement. Sans doute prions-nous pour que ce fleau cesse. Mais, pour la plupart d'entre nous, notre action concrète s'arrête là.

Nous avons, bien entendu, de bonnes raisons, d'excellentes excuses.

« Tous les combats précédents ont échoué ! »

« En France, on ne modifie pas une législation par des manifestations ! »

« L'avortement est passé dans les moeurs, on ne peut plus le supprimer ! »

En consacrant notre dossier au combat pour la vie, à l'occasion du trentième anniversaire de la sinistre loi Veil qui a légalisé le crime dans notre pays, nous avons voulu précisément attaquer de front ces « bonnes raisons » de ne rien faire, de rester sagement dans son coin en laissant le crime se commettre sans réaction aucune : politique scandaleuse qui est celle de l'épiscopat français, à la différence d'autres épiscopats plus offensifs.

Alors, nous n'avons pas cherché dans notre dossier à rédiger de grandes démonstrations par A+B pour manifester que l'avortement n'est pas bien, qu'il faudrait qu'il n'existe pas, etc. Nous nous sommes dit tout simplement : Que faire ? Comment agir pour contribuer, très concrètement, à endiguer le fléau ?

Le plus simple, le plus évident, le plus efficace, après réflexion, consistait à donner des exemples d'actions qui ont réussi à un niveau ou à un autre. C'est pourquoi nous proposons trois articles sur des actions au Portugal, en Argentine et aux Etats-Unis. Après les avoir étudiés, chacun de nous devra se poser la question que s'adressait saint Augustin au moment où il hésitait à franchir le pas de la conversion :

« Si tant et tant l'ont fait, pourquoi n'en serais-je pas capable ? » Si les Portugais, les Argentins, les Américains font reculer l'avortement, ou du moins gagnent certaines batailles du combat pour la vie, pourquoi les Français n'y réussiraient-ils pas ?

D'autant que, dans notre pays, les associations de lutte pour la vie ne manquent pas, comme le montre l'article du docteur Perrel qui les présente une à une : il suffit de les renforcer de sa présence et de son militantisme pour qu'aussitôt le combat se réchauffe et se régénère. Et ne croyons pas que ce militantisme pro-vie soit insignifiant : la haine incroyable que rencontrent les actions, pourtant dérisoires à vue humaine, du docteur Dor, est un bon thermomètre de leur efficacité. Les ennemis, eux, ne se trompent pas de combat.

Et si nous n'avons pas le courage, la disponibilité, la santé de rejoindre ces combats militants et publics, chacun de nous peut participer sans difficulté à des actions telles que les prône SOS

Mamans, c'est-à-dire le soutien concret, immédiat, tangible, individuel à des mères en difficulté, pour les aider à ne pas recourir à l'avortement, à garder leur bébé, à l'accueillir et à l'élever, à le faire baptiser même dans un certain nombre de cas. Sans phrases, sans grandes déclarations creuses, on fait alors reculer effectivement l'avortement malgré la loi de mort.

Abbé Régis de Cacqueray †

Supérieur du District de France

Source : Fideliter n° 162